

Mercredi 1^{er} décembre 2010



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

ORDRE DU JOUR

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} la ministre HOWARD

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act*

M. le ministre SWAN

(N° 12) — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Highway Traffic Amendment and Drivers and Vehicles Amendment Act*

M^{me} DRIEDGER

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (homologation des mammographes)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Mammography Accreditation)*

PÉTITIONS

M^{me} MITCHELSON

M^{me} DRIEDGER

M. GRAYDON

M. BRIESE

M. GOERTZEN

M. BOROTSIK

M. PEDERSEN

M. FAURSCHOU

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

QUESTIONS ÉCRITES

M^{me} DRIEDGER

22. Des 680 lits en foyer de soins personnels qui devaient être éliminés avant la fin de 2009 dans le cadre de la stratégie provinciale pour le vieillissement chez soi, la ministre de la Santé peut-elle nous indiquer combien l'ont été?
23. La ministre de la Santé peut-elle nous indiquer le nombre de lits de soins intensifs qui ont été éliminés au cours de la dernière décennie?
24. Des 100 lits que le NPD avait promis de créer aux élections de 1999, la ministre de la Santé peut-elle nous indiquer combien l'ont été et où ils se trouvent?

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N^o 2) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg (cadets auxiliaires du Service de police de Winnipeg)/The City of Winnipeg Charter Amendment Act (Winnipeg Police Service Auxiliary Cadets)*
(M. HAWRANIK)

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N^o 3) — *Loi modifiant la Déclaration des droits des victimes (refus de versement d'indemnités aux auteurs d'infractions et autres modifications)/The Victims' Bill of Rights Amendment Act (Denying Compensation to Offenders and Other Amendments)*
(M. HAWRANIK)

Motion de M^{me} la *ministre* HOWARD

(N^o 4) — *Loi modifiant la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail/The Retail Businesses Holiday Closing Amendment Act*
(M. DYCK)

Motion de M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 5) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg (désignations de biens historiques)/The City of Winnipeg Charter Amendment Act (Historic Property Designations)*
(M. BRIESE)

Motion de M. le *ministre* BLAIKIE

(N^o 7) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des ours polaires (Centre international de conservation des ours polaires)/The Polar Bear Protection Amendment Act (International Polar Bear Conservation Centre)*

(M. HAWRANIK)

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N^o 8) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'aide juridique du Manitoba/The Legal Aid Manitoba Amendment Act*

(M. HAWRANIK)

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N^o 9) — *Loi modifiant la Loi sur les poursuites sommaires/The Summary Convictions Amendment Act*
(M. EICHLER)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 11) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act*

QUESTIONS ÉCRITES, DEMANDES ET ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS — ACCEPTÉS MAIS RESTÉS SANS RÉPONSE

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE — TROISIÈME SESSION

QUESTIONS ÉCRITES

M. GERRARD

6. Pourquoi a-t-on interdit aux résidents de Breezy Point de retourner à leurs résidences le 15 avril afin de récupérer et de protéger leurs biens et objets de valeur alors que le 14 avril 2009, la Gestion des ressources hydriques du Manitoba a annoncé que le niveau de l'eau à Breezy Point était descendu à un niveau sécuritaire de 718,9 pieds?
 7. Le gouvernement peut-il garantir que ceux et celles qui souhaitent s'acheter une nouvelle résidence seront en mesure d'obtenir un prêt hypothécaire, peu importe leur âge, puisqu'il a annoncé à maintes reprises qu'il accordera aux propriétaires de Breezy Point une offre de rachat généreuse?
-

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

M^{me} la ministre ALLAN

(N^o 13) — *Loi visant la réussite scolaire (modification de diverses dispositions législatives)/The Preparing Students for Success Act (Various Acts Amended)*

M^{me} la ministre OSWALD

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur l'aide à l'achat de médicaments sur ordonnance (contrôle de certains médicaments couverts et modifications diverses)/The Prescription Drugs Cost Assistance Amendment Act (Prescription Drug Monitoring and Miscellaneous Amendments)*

M. BOROTSIK

(N^o 206) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba (publication des directives gouvernementales)/The Manitoba Hydro Amendment Act (Disclosure of Government Directives)*

QUESTIONS ÉCRITES

M^{me} DRIEDGER

25. La ministre de la Santé peut-elle nous indiquer le nombre de chirurgies qui ont été annulées ou qui n'ont pu être planifiées au cours des quatre derniers mois en raison du manque récent de lits de soins intensifs et de lits en foyer de soins personnels?
-

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

PROPOSITIONS

M. WIEBE — Perspectives d'emplois pour les jeunes

3. Attendu :

qu'il peut être difficile pour de nombreux jeunes Manitobains de trouver une carrière enrichissante après leurs études;

que jouir de l'influence positive d'un adulte et posséder des compétences professionnelles pourraient aider les jeunes à emprunter la bonne voie et à éviter les activités destructives, voire criminelles;

qu'à la suite des recommandations du Conseil consultatif économique du premier ministre, la province a lancé le nouveau programme Brigade des jeunes du Manitoba qui comprend deux initiatives, soit *Manitoba Mentors* et *Manitoba Youth Employment*;

que ces nouvelles initiatives permettront à 2 500 élèves de niveau secondaire d'accéder à du mentorat et à des occasions d'emplois, qu'elles créeront 345 nouveaux emplois au cours des trois prochaines années et qu'elles constituent une toute nouvelle façon de soutenir les jeunes Manitobains et de leur offrir des perspectives d'emplois;

que ces initiatives s'ajoutent aux programmes existants destinés aux jeunes, tels que le programme Équipe verte locale,

il est proposé que tous les députés à l'Assemblée législative du Manitoba félicitent le gouvernement provincial d'avoir investi dans les jeunes de la province, geste qui profitera à tous les Manitobains.
